

## Programme (Suite)

14h30 Les relations du maire avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours.  
Colonel Serge DELAIGUE, directeur du SDIS du Rhône

15h00 La relation entre les élus, les techniciens des collectivités, les administrations  
et les experts pour mieux coopérer, en matière de gestion des risques

Table ronde\* animée par Tchen NGUYEN Avec :

- Mireille ELMALAN,
- Hélène BLANCHARD - vice-Présidente du Conseil Régional, déléguée à l'environnement et à la prévention des risques,
- Un représentant du Conseil Général du Rhône,
- Elisabeth LAMURE, sénatrice du Rhône, maire de Gleizé et présidente de l'Association des maires du Rhône,
- Gildas GUENVER, Directeur Général adjoint des services ou François DRIOL, Directeur de la sécurité civile municipale - Ville de Saint-Etienne,
- Patrick POQUET,
- Gérard BERNE - Secrétariat général du SPIRAL - DRIRE Rhône-Alpes,
- Des représentants d'association,
- Des gestionnaires de réseaux urbains.

16h30 Synthèse de la journée par Michel REPELIN,  
vice président du Grand Lyon, délégué au développement durable  
et Mireille ELMALAN.

\* la table ronde sera alimentée par une consultation  
sous forme d'un questionnaire fourni à la salle en fin  
de matinée.

### Renseignements

A-Risk: Tchen NGUYEN tchen-nguyen@free.com  
CNFPT: Sylvie GOTTARD Tél : 04 72 32 43 30

### Modalités d'inscription :

Les bulletins d'inscription sont à retourner à  
l'adresse suivante :

### Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Délégation Régionale Rhône-Alpes Lyon  
18, rue Edmond Locard - 69322 LYON CEDEX 05

Avant le 07 Novembre 2008

JaRisk19092008A4.mod83ok

## Le maire face aux risques : quels partenaires peut-il mobiliser ?

14 Novembre 2008

Au Grand Lyon  
Salle du conseil  
20 rue du Lac 69003 Lyon

Journée organisée dans le cadre des Ateliers  
de la Gestion Locale des Risques "A-Risk"



En partenariat avec :

**GRAND LYON**  
communauté urbaine

## Le maire face aux risques : quels partenaires peut il mobiliser ?

Le maire et son équipe municipale sont amenés à inscrire parmi leurs priorités d'actions la prévention des risques majeurs, ainsi que des risques émergents et diffus. S'impose alors la préparation à une éventuelle situation de crise et ce, dans un contexte d'attente croissante d'information de la part de la population. Le maire doit ainsi maîtriser ses obligations réglementaires et techniques en matière de prévention et de gestion des risques et les mettre en oeuvre. Mais il n'est pas seul pour les assumer. Il peut s'appuyer sur divers acteurs.

Pour accompagner les collectivités dans ces démarches et les aider à repérer ces différents partenaires, nous avons réuni des élus, des techniciens des collectivités et des administrations, des chercheurs pour apporter leurs expériences et leurs connaissances en la matière.

Cette journée proposée sur l'initiative du Grand Lyon est organisée par les ateliers A-Risk qui regroupent l'Université Lyon 3, le CERTU, le CNFPT Rhône-Alpes Lyon et l'Institut des Risques Majeurs.

### Publics :

Élus, directeurs généraux, directeurs généraux adjoints, managers des risques dans les collectivités territoriales et leurs établissements, membres d'administrations, chercheurs.

### Objectifs de la journée :

- ▶ Analyser les enjeux liés à une approche coopérative et partenariale de la gestion des risques à l'échelle d'un territoire
- ▶ Identifier les partenaires et interlocuteurs pouvant aider le maire et la collectivité dans la gestion des risques
- ▶ Repérer les étapes clés d'une démarche opérationnelle.

\*(Déjeuner offert - Frais de déplacements à la charge des participants)

## Programme

09h00

Accueil

09h15

Introduction par Mireille ELMALAN, Vice Présidente du Grand Lyon, déléguée à l'environnement et à la gestion des risques

Présentation de la journée par Tchen NGUYEN, directeur des ateliers A-Risk : et co directeur du Master « gestion des risques dans les collectivités territoriales » de l'Université Lyon 3

09h45

Les éléments de base de la gestion des risques par les communes

A quelles étapes de la gestion des risques peut-on et /ou doit-on mobiliser des partenaires ?

Tchen NGUYEN

10h15

Comment mobiliser la coopération intercommunale dans la gestion des risques ?

▶ au niveau d'une grande agglomération - cas du Grand Lyon

Yves DELACRETAZ - chargé de mission gestion des risques au Grand Lyon

▶ au niveau de communes et de structures intercommunales de tailles plus modestes  
Association des maires du Rhône (sous réserve)

Échanges avec la salle

12h00 Déjeuner \*

13h30 Les obligations légales du maire et le dialogue entre celui-ci et la justice.  
Xavier RICHAUD, Procureur de la République

14h00 Les relations du maire avec la Préfecture. Les apports du nouveau dispositif ORSEC, la cohérence entre ce dernier et les PCS

Patrick POQUET, directeur du Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de Protection Civile à la Préfecture du Rhône

.../...